

Paris, le 9 avril 2018

Madame Catherine GUILLOUARD
Présidente directrice générale de la RATP
54 quai de la Rapée
75599 Paris cedex 12

Objet : préavis de grève

Madame la Présidente directrice générale,

Pour donner suite à l'alarme sociale déposée le 4 avril dernier et au constat de désaccord qui s'en est suivi nous déposons, par la présente, un préavis de grève.

La financiarisation de l'économie a toujours et de tout temps combattu la nature même des services publics. Pour elle, tout est marché, tout est produit, tout est à vendre et source d'enrichissement à court terme. Qu'importent les besoins des populations et des territoires, seul le critère de « retour sur investissement » trouve grâce à ses yeux.

C'est dégagée des contraintes capitalistiques de rémunération d'actionnaires que la RATP a pu mettre en place l'un des réseaux de transport multimodale des plus modernes et efficaces au niveau mondial. C'est aussi grâce à son mode de gestion que l'État a pu lui faire supporter une dette sans lien avec le coût de son exploitation et que la RATP porte aujourd'hui un plan d'investissement de plusieurs milliards d'euro en Île-de-France permettant d'améliorer chaque jour les transports de demain.

Pour les agents, en revanche, les investissements manquent... la politique salariale est au point mort, des centaines de postes sont supprimés chaque année, les conditions de travail se dégradent, le travail s'intensifie, la politique sociale réduite à sa plus simple expression...

Les orientations d'entreprise qui consistent à filialiser les activités auront pour conséquence l'affaiblissement de l'entreprise EPIC et la suppression, à terme, des garanties statutaires, des conditions de travail, du temps de travail...

La CGT-RATP sera toujours en opposition et en résistance face aux choix de découpage de la RATP, de filialisation de ses activités, de casse de son unicité, de remise en cause de son statut d'EPIC et du Statut du personnel. Nous portons une idée moderne, celle du service public. Cela passe par le besoin d'entendre le mécontentement social sur la gestion de l'entreprise et d'apporter les réponses nécessaires afin que l'ambition d'une RATP capable de répondre aux enjeux de son temps soit toujours demain une réalité.

cgt RATP

85, rue Charlot
75140 Paris Cedex 03
Tél : 01 44 78 53 61
Fax : 01 58 76 57 13
cgt.ratp@gmail.com

Ainsi, ce préavis de grève couvre l'ensemble des services et des catégories professionnelles de l'entreprise du mercredi 18 avril 2018 - 22 h jusqu'au samedi 21 avril 2018 - 7 h.

Nous appelons l'ensemble des agents de la RATP à se mobiliser par la grève dès le Jeudi 19 avril 2018, à se rassembler au siège de la RATP, à partir de 10h30, à participer à la manifestation régionale qui sera organisée à partir de 14h devant la gare Montparnasse et à se réunir en assemblées générales le Vendredi 20 avril 2018 afin de décider collectivement des suites à donner au mouvement social.

Soyez assurée, Madame la Présidente directrice générale, de l'expression de notre considération.



Jacques ELIEZ
Secrétaire général
Délégué syndical central